



La Fonda

12, avenue du Général de Gaulle

94 300 VINCENNES

www.fonda.asso.fr

Comptes annuels 2022

Expert-Comptable

Valentine DE BEJARRY

47, avenue Felix Faure

75015 – PARIS

Tél : 06 85 12 25 13

vdebejarry@cabinetbae.fr

Commissaire aux comptes

SLG – Marion BOLZE

10, rue Pergolèse

75116 - PARIS





Expertise comptable & Commissariat aux comptes

Arnaud BERNARD – Marion BOLZE – Adrien MOLEND – Damien VALLEE

FONDA

12 avenue du Général de Gaulle

94300 Vincennes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 12 2022

Aux membres de l'association

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FONDA relatifs à l'exercice clos le 31 12 2022 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association FONDA à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à PARIS, le 06 avril 2023
Le Commissaire aux comptes
SLG EXPERTISE représenté par
Marion BOLZE



Annexe

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Expertise comptable & Commissariat aux comptes

Arnaud BERNARD – Marion BOLZE – Adrien MOLEND – Damien VALLEE

FONDA

Siège social : 12 avenue du Général de Gaulle
94300 Vincennes

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à PARIS, le 06 avril 2023
Le Commissaire aux comptes
SLG EXPERTISE, représenté par

Marion BOLZE



Rapport du trésorier Exercice 2022

Objet social de la Fonda

Reconnue d'utilité publique, l'association valorise la contribution essentielle du fait associatif au progrès de la société.

Pour qu'il joue pleinement son rôle, elle accompagne et outille les responsables associatifs et leurs partenaires dans leurs réflexions prospectives et stratégiques.

La Fonda éclaire et outille les coopérations entre acteurs de l'intérêt général. Elle en valorise aussi les effets bénéfiques pour la démocratie, la société et la planète, sans oublier l'économie.

Ainsi, c'est à la Fonda que l'amendement Coluche, qui a créé la réduction d'impôt liée aux dons aux associations, a été rédigé, et que le Mouvement associatif et le Haut-conseil à la vie associative ont été préfigurés.

Nature et périmètre des activités de la Fonda

Outre l'animation de sa communauté, les principales activités de la Fonda sont les suivantes :

- la conduite d'études et expérimentations et l'animation de projets pluri acteurs ;
- l'animation de débats prospectifs, d'ateliers et de formations ;
- la transmission de la connaissance par la revue La Tribune Fonda et le centre de ressources associé ;
- de nombreuses interventions et accompagnements.

Moyens mis en œuvre

La Fonda mobilise avant tout des **richesses humaines**. Les engagements budgétaires sont au service des missions de l'association et des femmes et des hommes qui participent à l'accomplissement de ses activités. Merci à eux !

En 2022, cette richesse est constituée de :

- **bénévoles** (en 2022, une centaine de personnes a travaillé bénévolement pour l'équivalent d'un temps plein environ – 2248 h) soit une augmentation de 21% par rapport à 2021
- **salariées** (en 2022, 6 personnes ont travaillé à la Fonda pour environ 5.5 équivalents temps plein – 9927 h indemnisées). Ce volume de travail réalisé par les salariées est quasi stable par rapport 2021 (+2%)
- **stagiaire** (en 2022, 1 personne a fait un stage de 0.5 équivalent temps plein – 763 h indemnisées)

Ainsi, la masse salariale et les impôts et taxes assimilés représentent en 2022 plus de 69 % des charges (contre 58% en 2021 et 65% en 2020). A noter que l'année 2021 était une année atypique du fait de la présence de frais d'études et recherches pour un montant de 90 k€ créant une augmentation du volume des charges et par la même une baisse du ratio de la masse salariale. De même, un départ à la retraite a eu lieu

en cours d'exercice 2022. L'augmentation de la masse salariale liée à cet évènement (34K€) est compensée par une reprise de provision d'un montant équivalent.

La Fonda mobilise également **des moyens matériels** : un local, du mobilier, l'équipement informatique et bureautique et les fournitures de bureau nécessaires à son fonctionnement.

La Fonda recourt à des **services extérieurs** : hébergement et maintenance du site, graphisme et impression des publications, contrôles des comptes et gestion des ressources humaines... Ponctuellement, la Fonda a recours à des prestataires externes pour l'épauler dans la conduite d'études ou de missions d'accompagnement.

Pour mener à bien ses activités et assurer sa pérennité, la Fonda mobilise différents **types de produits** :

- des recettes d'activités (ventes de jeux ou d'ouvrages, billetterie, prestations de service, droits d'auteur)
- des subventions publiques (Europe, Etat et collectivité locale)
- des contributions financières privées
- des cotisations sans contrepartie, des dons et du mécénat
- des contributions volontaires en nature (bénévolat, dons en nature, fourniture gratuite de services et mises à disposition de salles).

A noter qu'une réflexion a été lancée en 2022 sur la mise en place d'une licence de marque concernant les activités de conseil.

Gestion financière et nouveau plan comptable associatif

La gestion financière de l'association fait l'objet d'un suivi constant du Bureau et de l'équipe salariée, avec l'appui de l'expert-comptable Valentine de Béjarry. Un contrôle des écritures et des situations trimestrielles ont été établis au fil de l'année. Les comptes ont ensuite été finalisés au 31 décembre 2022, puis audités par notre Commissaire aux comptes, Marion Bolze et son équipe.

Rappel Incidence de la crise sanitaire

En termes de trésorerie, la Fonda avait eu recours à un Prêt garanti par l'Etat, accordé par le Crédit coopératif pour un montant de 31 000 € en avril 2020. L'amortissement de l'emprunt a commencé en juillet 2022.

Mouvement dans l'équipe permanente

Florence Grelet notre assistante de direction est partie à la retraite fin septembre 2022.

Nous avons accueilli un stagiaire, Luc Hansen, pour une durée de 6 mois de mars 2022 à septembre 2022, et nous avons également depuis le 08 septembre 2022 accueilli Agathe Thiebeaux en contrat d'apprentissage pour une durée de 6 mois.

Ceci exposé, il me revient, en qualité de trésorier, de vous présenter les comptes clos au 31 décembre 2022.

Valorisation des contributions volontaires

Comme les années précédentes, les contributions volontaires dont la Fonda a bénéficié ont été évaluées. Cette valorisation comptable est essentielle pour donner une image fidèle de l'ensemble des ressources mobilisées sur le projet de la Fonda, fussent-elles non-monétaires. La valorisation des apports en nature est centrale dans le modèle économique de la Fonda.

Cette année, la valorisation des apports en nature est en augmentation par rapport à 2021.

Le total des contributions volontaires en nature se porte à 139 128 € (contre 114 408 € en 2021).

Conformément au principe de gestion désintéressée, le temps passé par les responsables bénévoles dans leurs fonctions électives n'est pas valorisé. En revanche ont été valorisés :

- Les heures de travail fournies gratuitement à la Fonda par des bénévoles pour des missions internes à l'association (secrétariat de rédaction de *la Tribune Fonda*, comités éditoriaux, groupes de travail ...)
- Les heures de travail fournies gratuitement à la Fonda par des experts dans le cadre des travaux ou rencontres débats, ou la rédaction d'articles
- Le temps passé par les bénévoles dans les représentations extérieures non rémunérées
- Le temps passé par les bénévoles pour des interventions externes non rémunérées
- Le mécénat de compétences ou prestations en nature dont la Fonda a bénéficié
- Le coût estimé des salles mises à disposition gratuitement pour l'organisation des événements et réunions.

Pour l'année 2022, les apports en nature sont évalués comme suit :

- **Le bénévolat** représente **2 248 h** valorisé à **137 128 €**. L'heure de travail bénévole est valorisée au coût horaire chargé du plus haut salaire de l'association, soit 61 €. L'augmentation du bénévolat par rapport à 2021 est due à l'organisation de l'Université du Faire Ensemble.
- **Les mises à disposition de salles** sont valorisées à hauteur de **2 000 €**.

Un récapitulatif détaillé est disponible sur demande.

Information complémentaire : la vie statutaire de l'association en 2022, c'est 5 réunions du CA, 1 séminaire des administrateurs, 10 réunions du bureau et une assemblée générale ordinaire : soit 522 h de bénévolat cumulées, sans compter le temps de préparation.

Ces chiffres sont probablement sous évalués et c'est l'occasion de rappeler à vous tous de bien consigner vos volumes horaires de bénévolat au sein de La Fonda afin de traduire au mieux la force de votre engagement dans les missions de notre association.

Le compte de résultat

La situation au 31/12/2022 fait apparaître un excédent d'exploitation de 31 395.52 € (contre 30 241 € en 2021).

Les charges

Le total des charges d'exploitation au 31 décembre 2022 est de 563 051 € (contre 595 341 € en 2021).

Cette diminution s'explique principalement par :

- la non-reconduction en 2022 de la charge de 90 k€ « études et recherches » (« ESS & création de valeur ») présente en 2021

A noter :

- une augmentation de 22 k€ de la ligne « accompagnement programme de travail » correspondant aux prestations de conseil sous-traitées.
- une augmentation de 9 k€ des « frais de colloques et séminaires » correspondant à l'organisation de l'université du Faire ensemble en juin 2022

- une légère hausse de la masse salariale (si l'on neutralise les 34 k€ lié au départ de à la retraite qui a eu lieu en 2022), 3,5%.

Les achats

Le total des achats est en augmentation par rapport à 2021. Il se porte à 54 085 € (contre 22 369 € en 2021). Signalons ici l'impression de 1200 exemplaires du guide méthodologique du Faire ensemble et l'augmentation de la ligne « accompagnement programme de travail » déjà mentionné ci-dessus.

Les services extérieurs

Le total des services extérieurs est en diminution par rapport à 2021. Il se porte à 101 359 € (contre 184 964 € en 2021). Cette diminution s'explique principalement par :

- Moins de prestations de service pour la conduite du programme « ESS & création de valeur » qui est clos
- Pas de frais de déménagement

La masse salariale

Le total de la masse salariale est en hausse par rapport à 2021. Il se porte à 380 077 € (contre 338 907 € en 2021 et 352 543 € en 2020). Cette augmentation s'explique principalement par :

- Indemnités départ à la retraite
- Contrat en alternance et stagiaire
- Augmentation des charges sociales salariales

Hors indemnités de départ, cette augmentation reste toutefois maîtrisée à 3,5%

Impôts et taxes

Le total des impôts et taxes est en hausse par rapport à 2021. Il se porte à 12 815 € (contre 8 689 € en 2021).

Les dotations aux amortissements et provisions

Ce poste est en baisse. Il se porte à 9 934 € (contre 32 505 € en 2021). Cette diminution est due à une dotation aux provisions pour Indemnités de fin de carrière (IFC)

Les dotations aux amortissements sont en baisse par rapport à 2021, les investissements sur le site Internet notamment ayant été moindres.

Les charges financières

Ce poste est faible avec un montant de 429 €

Les autres charges

Les autres charges sont en diminution. Elles s'élèvent à 4 351 € (contre 7 727 € en 2021). Elles comprennent les cotisations versées à différentes organisations (ADAJEP, AFF, ALLISS, AVISE, Comité21, Fondation Abbé Pierre PPV, le Fonjep, France Bénévolat, Hexopée, Le Mouvement associatif et TZCLD), ainsi que les licences informatiques (Sage/ciel compta, Adobe, SendInBlue, Wooclap, Hoosuite). La baisse par rapport à 2021 est principalement liée à une réduction du montant des cotisations à certaines organisations (Mouvement Associatif, Fondation Abbé Pierre). De plus, en 2021, nous avons dû prendre en compte un montant de 1985 € lié à une subvention du ministère de la Culture accordée en 2018 et pas intégralement versée.

Les engagements à réaliser sur subvention (ou fonds dédiés)

Il n'y a pas de fonds dédiés au 31/12/2022. Les travaux sur les précédentes conventions conclues pour trois ans sont terminés à cette date.

Les produits

Le total des produits au 31 décembre 2022 est de 594 646 € (contre 625 582 € en 2021).

Les produits sont donc en baisse de 30 936 € par rapport à 2021. Cette baisse est principalement imputable à la baisse des subventions publiques, - 22% entre 2022 et 2021.

Le total des produits est intégralement constitué de produits d'exploitation, dont une reprise sur provisions de 33 500 €.

La production vendue

Le total des recettes d'activité est en forte hausse par rapport à 2020. Il se porte à 97 210 € (contre 75 469 € en 2021).

Cette hausse est principalement due à l'augmentation des prestations vendues (74 770 € en 2022 contre 64 440 € en 2021). A noter que la majorité de ces recettes d'activité sont liés à nos programmes d'actions et n'entre donc pas dans le cadre d'activités lucratives (plafond 73 518 €)

Les ventes au n° de la *Tribune fonda* sont en hausse par rapport à 2021, à cela s'ajoutent les ventes du guide méthodologique du Faire ensemble. Les ventes du jeu Faire ensemble 2030 sont stables.

Les subventions publiques

Le total des subventions publiques est en baisse par rapport à 2021. Il se porte à 166 987 € (contre 203 630 € en 2021). Cette baisse s'explique par

- pas de subvention de la CNAF (22 k€ en 2021)
- pas de subvention de l'INJEP (15k€ en 2021)
- baisse de la subvention Mairie de Paris (- 2k€ / 2021)
- pas de subvention de l'ANCT (10 k€ en 2021)

Mais nous constatons une augmentation de la subvention de la DJEPVA-CPO de 10 k€, et de la DJEPVA FDVA Formation de 5 k€.

Les financements privés

Le total des financements privés est en baisse par rapport à 2021. Il se porte à 120 000€ (contre 142 500 € en 2021), soit une baisse de 19%. C'est principalement dû à la baisse de la subvention de la Caisse des Dépôts Banque des Territoires de -10 k€, à la suppression de la contribution de 14,5 k€ de l'association Ressources urbaines (ex-Centre de ressources politique de la ville Essonne) et la contribution de 5 k€ de la CRESS Nouvelle Aquitaine qui n'ont pas été renouvelées car les projets sur lesquelles elles étaient fléchées sont terminés.

En revanche, nous avons eu une augmentation de la subvention de la Fondation de France, +7k€

Les cotisations

Le total des cotisations est en hausse par rapport à 2021. Il se porte à 74 385 € (contre 72 145 € en 2021). Les cotisations des membres individuels des partenaires associés ont légèrement augmenté.

Les dons et le mécénat

Le total des dons et mécénat est en légère diminution par rapport à 2021. Il se porte à 101 262 € (contre 128 201 € en 2021). Cette baisse s'explique d'une part, moins de souscriptions au Guide méthodologique du Faire ensemble (- 13k€) et d'autre part, pas de don exceptionnel (-15 k€).

A noter l'arrivée de la Fondation KPMG en 2022 à hauteur de 10 k€.

Les reprises sur provisions

Une reprise de provision de 33 500 € a été comptabilisée en 2022. Elle est liée à l'indemnité de départ à la retraite de l'assistante de direction.

Les reports de ressources

Pas de report de ressources à signaler en 2022

Les produits financiers

Les produits financiers sont en hausse. Ils s'élèvent à 1 096 € (contre 144 € en 2021). Ils correspondent principalement aux intérêts perçus sur les livrets d'épargne (Livret A et Livret associatif détenus au Crédit coopératif). Grâce au Prêt garanti par l'état, nous avons connu moins de tension sur la trésorerie, ce qui nous a permis cette année de faire fructifier notre épargne.

Les produits exceptionnels

Il n'y a pas de produits exceptionnels en 2022.

Le bilan

Son total net en baisse par rapport à 2021. Au 31 décembre 2022, il s'établit à 234 648 € (contre 243 971 € en 2021).

L'actif

L'actif comprend tous les biens et droits que possède la Fonda. Il distingue :

- l'actif immobilisé (matériel, site internet, etc.)
- l'actif circulant (stocks, créances, solde bancaire créditeur, etc.).

La valeur nette de l'actif immobilisé s'élève à 7 199€ (contre 21 746 € en 2021).

La valeur nette de l'actif réalisable et circulant s'élève à 227 449 € (contre 222 225 € en 2021). Elle est principalement constituée de créances (produits à percevoir) et de la trésorerie disponible sur nos comptes en banque.

Le montant de l'actif réalisable est de 10 204 € (contre 9 667 € en 2021). Il correspond au stock d'ouvrages (*Tribune fonda*) et de jeux Faire ensemble 2030.

Le passif

Le passif est constitué des ressources et des dettes de la Fonda : les fonds propres (passif immobilisé) et les dettes (passif circulant).

Les fonds propres de la Fonda sont en hausse du fait du résultat excédentaire de l'exercice 2021. Ils se portent à 137 835 € (contre 106 440 € en 2021).

Le total des dettes de la Fonda est en baisse par rapport à 2021 et s'élève à 96 813 € (contre 137 531 € en 2021) A signaler, un emprunt dit PGE contracté en avril 2020 pour un montant de 31 000 €, dont le remboursement a démarré en juillet 2022.

Le montant des provisions pour risques et charges s'élève à 6 800 € et correspond aux provisions pour indemnités de fin de carrière de notre assistante de gestion.

Pour conclure

Nous observons en 2022 une diminution des contributions publiques liée principalement à la clôture de programmes vers lesquels ils étaient fléchés (ANCT & CNAF sur expérimentation avec les Centres sociaux, INJEP sur expérimentation avec TZCLD...). et une baisse de certains contributeurs privés.

Aussi, la maîtrise des charges et surtout l'augmentation de recettes d'activités (prestations, publications...), s'inscrivant dans les orientations de notre modèle économique fixées par le CA en 2019, font que La Fonda pour la quatrième année consécutive, est excédentaire.

C'est le résultat d'une équipe engagée (bénévoles, salariés, donateurs/contributeurs privés et publics). C'est aussi le fruit d'une expertise reconnue qui participe au rayonnement de La Fonda et augmente la notoriété de la marque « La Fonda ».

Pour autant, nous savons qu'au regard de nos ambitions, ce trépied (public, privé et recettes d'activité) doit continuer de se renforcer et par avance, je tiens déjà à remercier ceux parmi vous qui vont nous soutenir dans cette ambition.

Je tiens aussi à remercier toute l'équipe, et en particulier pour cette partie budgétaire, Charlotte et Myriam pour le travail réalisé, la qualité d'anticipation dans l'engagement de nos budgets, le suivi de nos ressources, aussi pour le soutien apporté au trésorier dans sa prise de fonction en 2022 !

De façon plus formelle, je propose à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat d'exploitation au report à nouveau, ce qui permet d'augmenter nos fonds propres et solidifier notre association.

Merci à toutes et tous.

Alain Legrand, Trésorier

BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

ACTIF	BILAN AU 31/12/2022			BILAN AU 31/12/2021	PASSIF	BILAN AU 31/12/2022	BILAN AU 31/12/2021
	valeurs brutes	amort. & provisions	valeurs nettes				
Actif immobilisé					Fonds propres		
Immobilisations incorporelles	78 559,19 €	77 578,30 €	980,89 €	8 903,89 €	Fonds associatifs	130 000,00 €	130 000,00 €
Immobilisations corporelles	35 025,44 €	30 255,80 €	4 769,64 €	5 519,33 €	Report à nouveau	- 23 560,52 € -	53 801,41 €
Immobilisations financières	5 247,64 €	3 799,22 €	1 448,42 €	7 322,34 €	Résultat de l'exercice	31 395,52 €	30 240,89 €
					Subvention d'investissement	- €	- €
TOTAL IMMOBILISATIONS	118 832,27 €	111 633,32 €	7 198,95 €	21 745,56 €	TOTAL DES FONDS PROPRES	137 835,00 €	106 439,48 €
Actif réalisable					Provisions pour Risques et Charges		
Stocks d'ouvrages	10 203,93 €		10 203,93 €	9 666,78 €	Provision pour risques et charges	6 800,00 €	40 300,00 €
					Fonds dédiés sur subventions	- €	- €
Actif circulant					Dettes		
Créances membres et partenaires	44 602,53 €	- €	44 602,53 €	69 348,10 €	Emprunts et dettes auprès etab. de crédit	27 242,29 €	31 000,00 €
Autres créances	7 582,00 €		7 582,00 €	9 529,98 €	Fournisseurs et comptes rattachés	12 437,19 €	15 996,54 €
Disponibilités comptes sur Livret	77 388,83 €		77 388,83 €	76 844,87 €	Dettes fiscales et sociales	49 434,39 €	49 135,93 €
Disponibilités (autre que caisse)	85 352,36 €		85 352,36 €	49 920,46 €	Autres Dettes	898,92 €	1 098,92 €
Caisse	214,06 €		214,06 €	171,99 €			
Charges constatées d'avance	2 105,13 €		2 105,13 €	6 743,13 €	Produits constatés d'avance	- €	- €
TOTAL ACTIF REALISABLE ET CIRCULANT	227 448,84 €	- €	227 448,84 €	222 225,31 €	TOTAL DES DETTES	96 812,79 €	137 531,39 €
TOTAL GENERAL ACTIF	346 281,11 €	111 633,32 €	234 647,79 €	243 970,87 €	TOTAL GENERAL PASSIF	234 647,79 €	243 970,87 €

COMPTE DE RESULTAT DU 01 JANVIER 2022 AU 31 DECEMBRE 2022

CHARGES	31/12/2022	31/12/2021	PRODUITS	31/12/2022	31/12/2021
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats	18 124,70 €	9 235,03 €			
Autres Achats	35 960,63 €	13 134,02 €	Production vendue	97 210,33 €	75 468,68 €
Services extérieurs	56 993,95 €	139 534,21 €	Subventions publiques	166 987,64 €	203 630,53 €
Autres services extérieurs	44 365,58 €	45 429,66 €	Subvention privées	120 000,00 €	142 500,00 €
Impôts et taxes	12 814,95 €	8 689,35 €	Cotisations	74 385,00 €	72 145,00 €
Rémunération du personnel	271 241,71 €	238 982,24 €	Dons Mécénat Souscriptions	101 262,54 €	128 201,19 €
Charges sociales	108 835,30 €	99 925,15 €	Reprise provisions sur charges	33 500,00 €	2 900,00 €
Dotation aux amortissements	9 836,69 €	14 905,24 €	Autres produits gestion courante	5,04 €	147,74 €
Dotation aux provisions	- €	17 600,00 €	Transferts de Charges	- €	- €
Autres charges	4 350,73 €	5 742,27 €	Report de ressources	- €	- €
Engagements à réaliser sur subvention	- €	- €	Produits financiers	1 096,08 €	144,11 €
Charges financières	526,87 €	178,80 €			
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	563 051,11 €	593 355,97 €	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	594 446,63 €	625 137,25 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €	1 985,00 €	PRODUITS EXCEPTIONNELS	- €	444,61 €
TOTAL DES CHARGES	563 051,11 €	595 340,97 €	TOTAL DES PRODUITS	594 446,63 €	625 581,86 €
EXCEDENT D'EXPLOITATION	31 395,52 €	30 240,89 €	INSUFFISANCE D'EXPLOITATION		
TOTAL GENERAL	594 446,63 €	625 581,86 €	TOTAL GENERAL	594 446,63 €	625 581,86 €
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Secours en nature	- €	- €	Bénévolat	137 128,00 €	103 908,00 €
Mise à disposition gratuite de biens et services	2 000,00 €	10 500,00 €	Prestation en nature	2 000,00 €	10 500,00 €
Personnel bénévole	137 128,00 €	103 908,00 €	Dons en Nature	- €	- €
TOTAL	139 128,00 €	114 408,00 €	TOTAL	139 128,00 €	114 408,00 €

Immobilisations

	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations, acquisitions, créations	Diminutions, cessions, rebuts	Valeur brute en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de Prospection	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Logiciels informatiques	2 031,73 €	0,00 €	0,00 €	2 031,73 €
Site internet	71 668,50 €	0,00 €	0,00 €	71 668,50 €
Logo	4 858,96 €	0,00 €	0,00 €	4 858,96 €
Immobilisations incorporelles en cours	- €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total I	78 559,19 €	0,00 €	0,00 €	78 559,19 €
Immobilisations corporelles				
Installations et agencements	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Matériel de bureau & Informatiques	19 834,59 €	1 164,00 €	0,00 €	20 998,59 €
Mobilier de bureau	14 026,85 €	0,00 €	0,00 €	14 026,85 €
Total II	33 861,44 €	1 164,00 €	0,00 €	35 025,44 €
Immobilisations financières				
Titres de participation	1 418,64 €	0,00 €	0,00 €	1 418,64 €
Dépôt de garantie loyer	3 829,00 €	0,00 €	0,00 €	3 829,00 €
Autres immobilisations financières	5 776,32 €	0,00 €	5 776,32 €	0,00 €
Total III	11 023,96 €	0,00 €	5 776,32 €	5 247,64 €
Total Général	123 444,59 €	1 164,00 €	5 776,32 €	118 832,27 €



Variation des amortissements

	Montant de l'amortissement en début de l'exercice	Augmentation, dotation de l'exercice	Diminution : amortissements afférents aux sorties	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de Prospection	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Logiciels informatiques	2 031,73 €	0,00 €	0,00 €	2 031,73 €
Site Internet	62 764,61 €	7 923,00 €	0,00 €	70 687,61 €
Logo	4 858,96 €	0,00 €	0,00 €	4 858,96 €
Total I	69 655,30 €	7 923,00 €	0,00 €	77 578,30 €
Immobilisations corporelles				
Installations et agencements	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Matériel de bureau & Informatiques	14 315,26 €	1 913,69 €	0,00 €	16 228,95 €
Mobilier de bureau	14 026,85 €	0,00 €	0,00 €	14 026,85 €
Total II	28 342,11 €	1 913,69 €	0,00 €	30 255,80 €
Total Général	97 997,41 €	9 836,69 €	0,00 €	107 834,10 €



Variation des provisions

	Montant au début de l'exercice	Augmentation, dotation de l'exercice	Diminution, reprise sur l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	- €	- €	- €	- €
Provisions pour charges d'exploitation	40 300,00 €	- €	33 500,00 €	6 800,00 €
Total I	40 300,00 €	- €	33 500,00 €	6 800,00 €
		- €		
Provisions pour dépréciation				
Provisions sur titres de participation	70,62 €	97,60 €	- €	168,22 €
Provisions pour dépréciation clients	- €	- €	- €	- €
Provisions pour dépréciation dépôts & caut	3 631,00 €	- €	- €	3 631,00 €
Total II	3 701,62 €	97,60 €	- €	3 799,22 €
Total Général	44 001,62 €	97,60 €	33 500,00 €	10 599,22 €



Etat des créances

Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Actif Circulant			
Fournisseurs (avances et acomptes versés)	- €	- €	
Créances membres et Partenaires et comptes rattachés	44 602,53 €	44 602,53 €	
Personnel et comptes rattachés	- €	- €	
Organismes sociaux et comptes rattachés	2 850,00 €	2 850,00 €	
Etat et autres collectivités publiques	4 732,00 €	4 732,00 €	
Débiteurs divers	- €	- €	
Charges constatées d'avance	2 105,13 €	2 105,13 €	- €
Total I	54 289,66 €	54 289,66 €	- €
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	- €		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	- €		
Prêts et avances consentis aux associés	- €		

Etat des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et cinq ans au plus	A plus de cinq ans
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit	27 242,29 €	7 712,60 €	19 529,69 €	
Emprunts et dettes financières diverses	- €	- €		
Fournisseurs et comptes rattachés	12 437,19 €	12 437,19 €		
Personnel et comptes rattachés	18 100,00 €	18 100,00 €		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	23 409,29 €	23 409,29 €		
Etat et autres collectivités publiques	7 925,10 €	7 925,10 €		
Dettes sur immobilisations	- €	- €		
Autres dettes	898,92 €	898,92 €		
Produits constatés d'avance	- €	- €	- €	- €
Total I	90 012,79 €	70 483,10 €	19 529,69 €	- €
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	- €			
Prêts et avances consentis aux associés	- €			



Fonds dédiés

Nature	Montants initiaux	Fonds à engager en début d'exercice	Utilisations en cours d'exercice	Engagements à réaliser sur les ressources affectés	Fonds restants à engager en fin d'exercice
Fonds reçus reportés sur années ultérieures					
▣ Autres activités ou Etudes					
FCSF	- €	- €	- €		- €
CAF76	- €	- €	- €		- €
Total	- €	- €	- €	- €	- €

DETAIL DES PRODUITS

Produits	Bilan au 31/12/2022	Bilan au 31/12/2021
Produits d'exploitation		
Production vendue		
Abonnements tribune	6 258,43 €	6 223,92 €
Ventes publication(s)	2 320,23 €	483,07 €
Fonda 30 ans	- €	- €
Jeux de cartes	4 416,32 €	4 155,10 €
Livre " Le Léviathan "	15,00 €	16,59 €
Livre " Oser l'intérêt général "	19,77 €	- €
Guide méthodologique	4 519,58 €	- €
Travaux / Colloques (Pt Déj, Séminaires...)	4 591,00 €	- €
Interventions	74 770,00 €	64 440,00 €
Produits des activités annexes	- €	- €
Droits d'Auteur	300,00 €	150,00 €
Total	97 210,33 €	75 468,68 €
Subventions publiques		
FSE	- €	1,25 €
CNAF	- €	22 000,00 €
CR IDF Emploi Tremplin	- €	- €
Fonjep DJEPVA	7 107,00 €	7 107,00 €
FONJEP RECHERCHE	14 214,00 €	14 214,00 €
DJEPVA - CPO	60 000,00 €	50 000,00 €
DJEPVA FDVA Formation	5 000,00 €	- €
PESISS	50 000,00 €	50 000,00 €
INJEP	- €	15 000,00 €
CGDD	8 000,00 €	8 000,00 €
DRIEE	- €	- €
AIDE EMBAUCHE JEUNES	2 666,64 €	5 310,78 €
Mairie de Paris	10 000,00 €	12 000,00 €
C.A.F. 76	- €	- €
F.S.D.P. Ministère de la Culture	- €	- €
ANCT Ministère de l'intérieur	- €	10 000,00 €
CCMSA	10 000,00 €	10 000,00 €
Total	166 987,64 €	203 630,53 €
Subventions privées		
CDC	30 000,00 €	40 000,00 €
CRPVE subv°	- €	14 500,00 €
Chorum	- €	- €
Fondation de France	50 000,00 €	43 000,00 €
Partenariat MACIF ADES	40 000,00 €	40 000,00 €
Cress NA	- €	5 000,00 €
Total	120 000,00 €	142 500,00 €
Cotisations		
Cotisations Membres	11 685,00 €	11 445,00 €
Contributions Partenaires Associés	62 700,00 €	60 700,00 €
Total	74 385,00 €	72 145,00 €
Autres produits		
Fondation SNCF - Mécénat	40 000,00 €	40 000,00 €
Fondation CREDIT COOPERATIF - Mécénat	35 000,00 €	35 000,00 €
Fondation Schneider Electric - Mécénat	- €	10 000,00 €
La France s'engage - Mécénat	- €	- €
Mécénat Fond° KPMG	10 000,00 €	- €
Remboursement frais	3 466,44 €	1 703,30 €
Souscription Guide Méthodologique	5 000,00 €	18 000,00 €
Dons divers	7 796,10 €	23 497,89 €
Produits divers de gestion courante	5,04 €	147,74 €
Total	101 267,58 €	128 348,93 €
Reprises sur provision		
Reprises sur prov.pour risques et charges	33 500,00 €	2 900,00 €
Total	33 500,00 €	2 900,00 €
Reports de ressources sur subventions		
CAF 76	- €	- €
FCSF	- €	- €
Total	- €	- €
Transferts de charges		
Transfert charges d'exploitation	- €	- €
Total	- €	- €
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	593 350,55 €	624 993,14 €
Produits financiers		
Produits de participations	- €	- €
Autres produits financiers	1 096,08 €	144,11 €
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1 096,08 €	144,11 €
Produits exceptionnels		
Reprise provision pour investissement	- €	444,61 €
Reprise provision créances douteuses	- €	- €
Produits des cessions d'éléments d'actifs	- €	- €
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	- €	444,61 €
TOTAL des produits	594 446,63 €	625 581,86 €

Détails des charges

Charges	Bilan au 31/12/2022	Bilan au 31/12/2021
Achats		
Impressions jeux de cartes et Tribune	17 461,85 €	13 429,00 €
Honoraires graphiste	1 200,00 €	1 200,00 €
Impressions divers	- €	- €
Variation de stock	537,15 €	5 393,97 €
Total	18 124,70 €	9 235,03 €
Autres achats		
Accompagnement programme de travail	33 890,00 €	11 760,00 €
Fournitures d'entretien	- €	- €
Fournitures de bureau et informatiques	2 070,63 €	1 374,02 €
Total	35 960,63 €	13 134,02 €
Services extérieurs		
Site internet	4 270,64 €	2 650,64 €
Location bureaux + charges locatives	28 000,00 €	31 500,32 €
Locations salle de réunion	- €	- €
Location matériel	4 572,35 €	4 442,71 €
Maintenance du Matériel	5 950,96 €	5 917,20 €
Assurances	1 083,97 €	1 310,92 €
Etudes et recherches	- €	90 040,00 €
Documentation	273,89 €	316,61 €
Frais de colloques et séminaires	12 842,14 €	3 355,81 €
Total	56 993,95 €	139 534,21 €
Autres services extérieurs		
Frais de déménagement	- €	3 208,80 €
Honoraires	22 797,60 €	21 619,20 €
Frais actes et contentieux	- €	- €
Publicité Relations Publiques	2 072,27 €	3 000,00 €
Catalogues et imprimés	- €	- €
Publication	- €	- €
Déplacements, missions et réceptions	11 501,77 €	10 555,83 €
Frais postaux et de télécommunications et coursiers	6 199,98 €	5 359,52 €
Frais bancaires	1 793,96 €	1 686,31 €
Frais de recrutement de personnel	- €	- €
Divers	- €	- €
Total	44 365,58 €	45 429,66 €
Impôts taxes et versements assimilés		
Taxe sur les salaires	7 094,94 €	3 689,80 €
Formation	5 654,01 €	4 999,55 €
Autres (Droits enregistrements...)	66,00 €	- €
Total	12 814,95 €	8 689,35 €
Salaires et traitements		
Salaires	260 697,33 €	227 252,94 €
Congés payés	1 800,00 €	720,00 €
Primes et Gratifications	5 700,00 €	7 700,00 €
Indemnités de stage	2 975,70 €	- €
Carte orange	3 668,68 €	4 749,30 €
Indemnités rupture conventionnelle	- €	- €
Total	271 241,71 €	238 982,24 €
Charges sociales		
Urssaf et Pole Emploi	72 430,45 €	65 947,14 €
Retraite	22 917,97 €	18 768,67 €
Prévoyance	6 413,76 €	6 441,31 €
Autres organismes sociaux	1 100,00 €	445,00 €
Chèque déjeuner & prestations	7 514,53 €	7 107,23 €
Médecine du travail et Pharmacie	873,60 €	748,80 €
Provisions charges sur Congés payés	- €	- €
Provisions charges sur Prime et Gratifications	630,00 €	1 350,00 €
Autres charges de personnel	414,99 €	7,00 €
Total	108 835,30 €	99 925,15 €
Dotations aux amortissements & provisions		
Dotations aux Amort. Immob. incorporelles	7 923,00 €	13 266,94 €
Dotations aux Amort. Immob. corporelles	1 913,69 €	1 638,30 €
Dotations aux prov. pour dep. immos financières	97,60 €	- €
Dotations aux prov. pour risques	- €	17 600,00 €
Dotations aux prov. pour charges d'exploitation	- €	- €
Total	9 934,29 €	32 505,24 €
Autres Charges		
Redevances	409,85 €	401,70 €
Pertes sur créances irrécouvrables	- €	- €
Charges diverses de Gestion courante	7,88 €	13,97 €
Intérêts bancaires	- €	- €
Cotisations liées à la vie statutaire	3 933,00 €	5 326,60 €
Total	4 350,73 €	5 742,27 €
Charges financières		
Intérêts des emprunts et dettes	429,27 €	178,80 €
Total	429,27 €	178,80 €
Charges exceptionnelles		
Pénalités amendes fiscales et pénales	- €	- €
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	- €	- €
Créance deven. irrécouv. sur benef.	- €	1 985,00 €
Total	- €	1 985,00 €
Engagements à réaliser sur subventions		
Autres activités ou Etudes	- €	- €
FCSF	- €	- €
CAF76	- €	- €
Total	- €	- €
TOTAL DES CHARGES	563 051,11 €	595 340,97 €



La Fonda

12, avenue du Général de Gaulle

94 300 VINCENNES

www.fonda.asso.fr

Comptes annuels 2022 (Annexe)

Expert-Comptable

Valentine DE BEJARRY

47, avenue Felix Faure

75015 – PARIS

Tél : 06 85 12 25 13

vdebejarry@cabinetbae.fr

Commissaire aux comptes

SLG – Marion BOLZE

10, rue Pergolèse

75116 - PARIS

Annexe

Au bilan, avant répartition de l'exercice clos le trente et un décembre deux mille vingt-deux, dont le total est de 234 647.79 Euros, et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de compte, dont le total des produits est de 594 446.63 Euros et dégageant un excédent de + 31 395.52 Euros.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2022.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de l'Association le 06 avril 2023.

Exposé des principes et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels ont été respectées.

Le règlement comptable n°2018-06 est appliqué depuis le 1^{er} janvier 2022.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement de présentation n'a été effectué par rapport à l'exercice précédent.

Changement comptable lié à un changement de réglementation comptable

Comme exposé au paragraphe ci-dessus, l'association applique le règlement comptable n°2018-06. Ce règlement comptable n'a aucun impact sur les comptes 2022, car les préconisations étaient déjà prises en compte par l'association.

1.1 Incidence de la crise sanitaire

En termes de trésorerie, la Fonda avait eu recours à un Prêt garanti par l'Etat, accordé par le Crédit coopératif pour un montant de 31 000 € en avril 2020. L'amortissement de l'emprunt a commencé sur l'exercice 2022.

1.2 Evénements significatifs de la période

Un départ à la retraite a eu lieu en cours d'exercice. L'augmentation de la masse salariale liée à cet événement (34K€) est compensée par une reprise de provision d'un montant équivalent.

1.3 Objet social

La Fonda accompagne le développement de la vie associative depuis 40 ans. Elle s'est donné pour mission de valoriser la contribution essentielle du fait associatif à la transformation de la société, d'accompagner les responsables associatifs ainsi que leurs partenaires dans leurs réflexions stratégiques et d'outiller les coopérations entre acteurs de l'intérêt général.

1.4 Nature et périmètre des activités de la Fonda

Outre l'animation de sa communauté, les principales activités de la Fonda sont les suivantes :

- la conduite d'études et expérimentations et l'animation de projets pluri-acteurs
- l'animation de débats prospectifs, d'ateliers et de formations
- la transmission de la connaissance par la revue *La Tribune Fonda* et le centre de ressources
- de nombreuses interventions et accompagnements

2. Actif immobilisé

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du Plan Comptable Général s'appliquant aux associations.

2.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

En application des règlements comptables, les immobilisations inscrites à l'actif du bilan sont :

- Identifiables,
- Porteuses d'avantages économiques futurs,
- Contrôlées par l'entité,
- Evaluées de façon fiable.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires hors frais d'acquisition et d'emprunts, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

2.2 Amortissements

Les amortissements sont comptabilisés selon la méthode linéaire :

- Selon la durée d'utilisation réelle de chaque type d'immobilisations, et à compter de leur mise en service
- Ou selon les durées d'usage en application de la mesure de simplification applicable aux PME.

Les durées appliquées au sein de l'entité sont les suivantes :

- Logiciels, Site internet, Logo 2 à 5 ans
- Matériels de bureau et informatiques 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau 5 à 10 ans

Lorsque des indices de pertes de valeur apparaissent, une provision pour dépréciation des immobilisations est constituée, si la valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable.

2.3 Les créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale et les créances font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsqu'un risque de non recouvrement apparaît.

2.4 Les valeurs mobilières de placement

Aucune valeur de placement n'a été souscrite au cours de l'exercice.

La trésorerie disponible est placée périodiquement sur des comptes sur livret.

3. Passif

3.1 Les fonds propres

Libellés	Montant Début exercice	Affectation du résultat	Autres Mouvements	Montant Fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise :	130 000.00			130 000.00
Réserves :				
Report à nouveau définitivement acquis	-53 801.41	+ 30 240.89		-23 560.52
Résultat net de l'exercice définitivement acquis (N-1)	+ 30 240.89	- 30 240.89		0,00
Résultat net de l'exercice N			+ 31 395.52	+ 31 395.52
TOTAL	+ 76 198.59	0	+ 31 395.52	+ 137 835.00

3.2 Provisions pour risque et charges

La provision pour I.F.C. a fait l'objet d'une reprise de 33 500.00€ liée au départ évoqué au point 1.2. Au 31 décembre 2022, le montant de la provision est de 6 800.00 € correspondant au risque éventuel relatif aux salariés concernés.

3.3 Fonds dédiés

Il n'y a pas de fonds dédiés au 31/12/2022. Les travaux sur les précédentes conventions conclues pour trois ans sont terminés à cette date.

3.4 Détail des subventions

Détail des subventions	Bilan au 31/12/2022	Bilan au 31/12/2021
Produits d'exploitation		
Subventions publiques		
FSE	- €	1,25 €
CNAF	- €	22 000,00 €
CR IDF Emploi Tremplin	- €	- €
Fonjep DJEPVA	7 107,00 €	7 107,00 €
FONJEP RECHERCHE	14 214,00 €	14 214,00 €
DJEPVA - CPO	60 000,00 €	50 000,00 €
DJEPVA FDVA Formation	5 000,00 €	- €
PESISS	50 000,00 €	50 000,00 €
INJEP	- €	15 000,00 €
CGDD	8 000,00 €	8 000,00 €
DRIEE	- €	- €
AIDE EMBAUCHE JEUNES	2 666,64 €	5 310,78 €
Mairie de Paris	10 000,00 €	12 000,00 €
C.A.F. 76	- €	- €
F.S.D.P. Ministère de la Culture	- €	- €
ANCT Ministère de l'intérieur	- €	10 000,00 €
CCMSA	10 000,00 €	10 000,00 €
Total	166 987,64 €	203 630,53 €
Subventions privées		
CDC	30 000,00 €	40 000,00 €
CRPVE subv°	- €	14 500,00 €
Chorum	- €	- €
Fondation de France	50 000,00 €	43 000,00 €
Partenariat MACIF ADES	40 000,00 €	40 000,00 €
Cress NA	- €	5 000,00 €
Total	120 000,00 €	142 500,00 €
Autres produits		
Fondation SNCF - Mécénat	40 000,00 €	40 000,00 €
Fondation CREDIT COOPERATIF - Mécénat	35 000,00 €	35 000,00 €
Fondation Schneider Electric - Mécénat	- €	10 000,00 €
La France s'engage - Mécénat	- €	- €
Mécénat Fond° KPMG	10 000,00 €	- €
Souscription Guide Méthodologique	5 000,00 €	18 000,00 €
Dons divers	6 704,40 €	23 497,89 €
Total	96 704,40 €	126 497,89 €

4. Autres informations

4.1 Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 5 340.00 € HT.

4.2 Effectif

L'effectif moyen de l'association est de 5.5 personnes équivalent temps plein pour l'année 2022 contre 5.3 personnes équivalent temps plein pour l'année 2021.

4.3 Rémunération des dirigeants mandataires sociaux

Les dirigeants mandataires sociaux ne sont pas salariés.

4.4 Valorisation des contributions volontaires

Comme les années précédentes, les contributions volontaires dont la Fonda a bénéficié ont été évaluées. Cette valorisation comptable est essentielle pour donner une image fidèle de l'ensemble des ressources mobilisées sur le projet de la Fonda, fussent-elles non-monétaires. La valorisation des apports en nature est centrale dans le modèle économique de la Fonda.

Le total des contributions volontaires en nature se porte à 139 128 € (contre 114 408 € en 2021).

Conformément au principe de gestion désintéressée, le temps passé par les responsables bénévoles dans leurs fonctions électives n'est pas valorisé. En revanche ont été valorisés :

- Les heures de travail fournies gratuitement à la Fonda par des bénévoles pour des missions internes à l'association (secrétariat de rédaction de *la Tribune Fonda*, comités éditoriaux, groupes de travail ...)
- Les heures de travail fournies gratuitement à la Fonda par des experts dans le cadre des travaux ou rencontres débats, ou la rédaction d'articles
- Le temps passé par les bénévoles dans les représentations extérieures non rémunérées
- Le temps passé par les bénévoles pour des interventions externes non rémunérées
- Le mécénat de compétences ou prestations en nature dont la Fonda a bénéficié
- Le coût estimé des salles mises à disposition gratuitement pour l'organisation des événements et réunions.

Pour l'année 2022, les apports en nature sont évalués comme suit :

- **Le bénévolat** représente **2 248 h** valorisé à **137 128 €**. L'heure de travail bénévole est valorisée au coût horaire chargé du plus haut salaire de l'association, soit 61 €. L'augmentation du bénévolat par rapport à 2021 est due à l'organisation de l'Université du Faire Ensemble.
- **Les mises à disposition de salles** sont valorisées à hauteur de **2 000 €**.